



LK Innovationen
Ludger Körner
Prinzenstraße 176
D-53175 Bonn

MANUEL D'UTILISATION – PINCE POUR RAIL DE TOITURE TYPE DBG-400

Manuel d'utilisation original

Fabricant :
LK Innovationen
Ludger Körner
Prinzenstr. 176
53175 Bonn
Allemagne

Version du document : 1.0
Date d'édition : 01.07.2026

Table des matières

1. Informations générales et fabricant
2. Utilisation conforme à l'usage prévu
3. Utilisation raisonnablement prévisible non conforme
4. Consignes de sécurité et risques résiduels
5. Qualification du personnel
6. Caractéristiques techniques
7. Contenu de la livraison et transport
8. Montage / Avant la première mise en service
9. Utilisation / Déroulement du travail
10. Maintenance et entretien
11. Inspections et intervalles (inspection annuelle)
12. Stockage
13. Élimination / Mise hors service
14. Déclaration UE de conformité
15. Annexe : Liste de contrôle avant le levage
16. Annexe : Modèle de registre des inspections

1. Informations générales et fabricant

Fabricant :
LK Innovationen
Ludger Körner
Prinzenstr. 176
53175 Bonn
Allemagne
Téléphone : +491777315348
E-mail : LK@LK-Innovationen.de

Désignation du produit : Pince pour rail de toiture type DBG-400
Numéro de type / de modèle : DBG-400
Numéro de série :
Année de construction :

Ce manuel d'utilisation fait partie intégrante du produit et doit être accessible à l'opérateur à tout moment. Il doit être lu et observé attentivement. En cas de vente ou de transmission de l'appareil, ce manuel doit être remis avec celui-ci.

2. Utilisation conforme à l'usage prévu

La pince pour rail de toiture type DBG-400 est un accessoire de levage amovible conforme à la EN 13155. Elle est exclusivement destinée à :

- Saisir, transporter et déposer des matériaux plats et libres tels que des plaques de toiture, des films ou des panneaux isolants plats.
- Utilisation avec un appareil de levage (par exemple, grue, palan à chaîne, palan à câble) via une élingue, un câble ou directement sur le crochet de la grue.
- Utilisation dans la limite de la capacité de charge maximale de 400 kg par pince.

Toute autre utilisation ou utilisation allant au-delà est considérée comme non conforme. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme. Le risque est supporté uniquement par l'exploitant.

3. Utilisation raisonnablement prévisible non conforme

Les actions suivantes sont interdites et constituent une utilisation non conforme :

- Dépassement de la capacité de charge maximale de 400 kg (surcharge).
- Utilisation pour des charges autres que des plaques de toiture ou des matériaux plats (par exemple, objets en vrac, charges déséquilibrées, personnes).
- Utilisation de l'appareil malgré des défauts visibles (fissures, déformation, corrosion, usure, marquage manquant).
- Traction oblique (traction dans une direction autre que la verticale) – entraîne des balancements et des surcharges de la grue (respecter les spécifications du fabricant de la grue).
- Transport de charges au-dessus de personnes.
- Modifications ou réparations non autorisées sur l'appareil (en particulier les travaux de soudure) sans le consentement exprès du fabricant.
- Utilisation dans des environnements chimiques agressifs (acides, alcalis, eau salée).

4. Consignes de sécurité et risques résiduels

Niveaux de danger :

DANGER : Indique un danger imminent qui entraînera des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT : Indique un danger potentiel qui pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

ATTENTION : Indique un danger potentiel qui pourrait entraîner des blessures légères.

Consignes générales de sécurité :

- Lisez le manuel d'utilisation complètement et attentivement avant la première utilisation.
- Respectez les réglementations applicables en matière de prévention des accidents, en particulier la règle DGUV 109-019 (Utilisation des accessoires de levage dans les opérations de levage) ainsi que les règles DGUV 53 (Grues) et 54 (Treuils, appareils de levage et de traction).
- Portez un équipement de protection individuelle (EPI) : Chaussures de sécurité, gants de travail, casque de protection.
- La pince ne peut être utilisée que par un personnel formé et qualifié.
- Une inspection visuelle doit être effectuée avant chaque utilisation (voir la liste de contrôle).

Risques résiduels :

Malgré une utilisation conforme et toutes les mesures de conception, les risques résiduels suivants subsistent :

- Risque résiduel de chute de la charge en cas de négligence grave (surcharge massive, utilisation d'une pince endommagée, manipulation incorrecte).
- Risque de blessure dû au balancement de la charge ou à un guidage incorrect.
- Risque d'écrasement des doigts et des mains lors du réglage et de l'ajustement de la pince.
- Risque dû à des défauts de matériaux imprévisibles (bien que minimisés par des contrôles statiques).

Les marquages suivants doivent être apposés sur votre pince pour rail de toiture de manière permanente et lisible (par exemple, par gravure, estampage ou étiquettes autocollantes de haute qualité) :

Fabricant : LK Innovationen, Ludger Körner, Prinzenstr. 176, D-53175 Bonn

Capacité de charge maximale : 400 kg
Type : DBG-400
Numéro de fabrication : _____
Année de construction : _____
Poids propre : _____
Charge de travail : _____
Marquage CE

5. Qualification du personnel

- La pince pour rail de toiture ne peut être utilisée que par un personnel formé et qualifié pour les opérations de grue.
- L'exploitant doit s'assurer que le personnel a lu et compris le manuel d'utilisation.
- La formation doit être répétée à intervalles réguliers.

6. Caractéristiques techniques

Paramètre	Valeur
Capacité de charge maximale	400 kg
Poids propre	env. 11 kg
Dimensions (L x l x H)	env. 40x30x20 cm
Plage de serrage	0–40 mm d'épaisseur de matériau
Matériau	Acier S235
Charge d'épreuve	800 kg

7. Contenu de la livraison et transport

Contenu de la livraison :

- 1 x Pince pour rail de toiture type DBG-400
- 1 x Manuel d'utilisation (ce document)
- 1 x Déclaration UE de conformité
- 1 x Modèle de registre des inspections

8. Montage / Avant la première mise en service

AVERTISSEMENT : Avant la première mise en service, la pince pour rail de toiture doit être inspectée par une personne compétente (conformément à la règle DGUV 109-019).

Étapes d'inspection avant la première mise en service :

1. Inspection visuelle des dommages, fissures, déformations ou corrosion.
2. Vérification du marquage (capacité de charge, fabricant, type, numéro de série, marquage CE).
3. Vérification du bon fonctionnement des pièces mobiles (mécanisme de serrage).

9. Utilisation / Déroulement du travail

Étape 1 : Préparation

- Vérifier que la pince n'est pas endommagée (voir la liste de contrôle en annexe).
- Préparer un appareil de levage approprié (grue, palan à chaîne).
- Raccordement à la grue : Accrochez complètement et solidement le crochet de grue ou la chaîne d'élingage dans l'œillet prévu à cet effet (œillet d'élingage) de la pince.

Étape 2 : Accrochage de la plaque de toiture

1. Approchez la pince de la plaque de toiture à lever.
2. Ouvrez le mécanisme de serrage, glissez la partie inférieure de la pince sous la plaque de toiture jusqu'à la butée, ouvrez le crochet de serrage, soulevez légèrement la pince, relâchez / laissez retomber le crochet de serrage.

3. Assurez-vous que la plaque de toiture est placée uniformément et complètement dans les mâchoires de serrage.

Étape 3 : Connexion à l'appareil de levage

- Connectez la pince à l'appareil de levage (par exemple, via le crochet de la grue ou une élingue).
- Important : N'utilisez jamais de traction oblique ! La charge doit être levée verticalement.

Étape 4 : Levage et transport

- Soulevez la charge lentement et sans à-coups.
- Ne déplacez la charge qu'au-dessus de zones où aucune personne ne se trouve.

Étape 5 : Dépôt et libération

- Abaissez lentement la charge sur l'aire de dépôt prévue.
- Retirez lentement la pince en la soulevant à nouveau. Actionnez manuellement le crochet de serrage si nécessaire.

10. Maintenance et entretien

Nettoyage :

- Nettoyez régulièrement la pince de la saleté, de la poussière et des dépôts.
- En cas de salissure importante, utilisez un détergent. N'utilisez pas de produits chimiques agressifs ni d'acides.

Inspection :

- Vérifiez régulièrement (au moins avant chaque utilisation) l'usure des mâchoires de serrage.
- Vérifiez l'ensemble de l'appareil pour déceler des fissures, des déformations et de la corrosion.
- Les soudures sur la pince ne sont fondamentalement pas autorisées. En cas de dommage, l'appareil doit être remplacé par un neuf. Des dommages mineurs peuvent être réparés par le fabricant, par exemple.

11. Inspections et intervalles

Conformément à la règle DGUV 109-019, les inspections suivantes sont requises :

Type d'inspection	Intervalle	Exécution
Inspection avant la première mise en service	Unique avant la première utilisation	Personne compétente (selon DGUV)
Inspection périodique	Au moins une fois par an	Personne compétente (selon DGUV)

Les résultats des inspections doivent être documentés dans le registre des inspections (voir l'annexe).

12. Stockage

- Stockez la pince dans un endroit sec et protégé de la corrosion.
- Stockez l'appareil de manière à ce qu'il ne puisse pas tomber accidentellement ou être endommagé.

13. Élimination / Mise hors service

- En fin de vie, la pince doit être éliminée conformément aux réglementations légales.
- La pince est principalement constituée d'acier et peut être éliminée via le circuit de recyclage de la ferraille.
- Avant l'élimination, l'appareil doit être rendu inutilisable (par exemple, en le découpant) pour empêcher toute nouvelle utilisation.

14. Déclaration UE de conformité

La Déclaration UE de conformité conformément au Règlement (UE) 2023/1230 fait partie du présent manuel d'utilisation et est incluse avec chaque appareil. Elle peut également être demandée auprès du fabricant si nécessaire.

Cette liste de contrôle doit être complétée avant chaque utilisation :

| OK | Non OK

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1 La pince est-elle visiblement endommagée (fissures, cassures, déformation, corrosion, usure) ? | ☐ | ☐ |
| 2 Tous les marquages (capacité de charge, fabricant, CE) sont-ils lisibles et présents ? | ☐ | ☐ |
| 3 Les pièces mobiles (mécanisme de serrage) fonctionnent-elles correctement ? | ☐ | ☐ |
| 4 Les mâchoires de serrage sont-elles propres et pas excessivement usées ? | ☐ | ☐ |
| 5 La capacité de charge maximale (400 kg) est-elle connue et respectée ? | ☐ | ☐ |
| 6 La traction oblique est-elle évitée ? | ☐ | ☐ |
| 7 La zone sous la charge est-elle libre de toute personne ? | ☐ | ☐ |

Si un point est marqué "Non OK", la pince ne doit pas être utilisée !

Le registre des inspections suivant sert à documenter les inspections périodiques requises. Il doit être tenu par l'exploitant et présenté à chaque inspection.

[illegible]